



Contre les suppressions de postes et les 296 fermetures de classe pour le plan d'urgence 93 tou·tes mobilisé·es et en grève le 31 mars !

Partout en France, la colère monte dans les écoles et les établissements scolaires. En cause : les coupes budgétaires et la suppression de 4 000 postes d'enseignant·es. Notre département, déjà en difficulté, n'est pas épargnée par ces mesures. Lundi 23 mars la DASEN a annoncé la fermeture de 296 classes contre 115 ouvertures. Jamais notre école n'avait connu une telle attaque. Dans les collèges, 25 ETP manquent à la rentrée, simplement pour compenser la hausse démographique. Pour l'intersyndicale FSU-CGT-SUD-CNT, le 31 mars, notre réponse doit être massive et unitaire contre les suppressions de postes, pour le plan d'urgence 93.

Des suppressions de postes qui viennent aggraver la rupture d'égalité qui frappe la Seine-Saint-Denis

Jeudi 12 mars, l'intersyndicale éducation FSU-CGT-SUD de Seine-Saint-Denis était reçue au ministère pour la 5ème audience depuis 2 ans, suite à la mobilisation d'ampleur du plan d'urgence 93. Notre délégation a porté haut et fort la voix des 33 000 personnels du 93 exigeant des conditions d'études décentes pour nos élèves.

L'état des lieux dressé par notre délégation caractérise la rupture d'égalité entre l'éducation dans le 93 et dans le reste du territoire national. 30% : c'est la différence entre le niveau moyen d'investissement par élève en France, et le niveau moyen dans le 93 (6 200 euros par élève et par an dans le 93 contre 8 840 euros au niveau national). Ce rabais est d'autant plus choquant que 2/3 de nos établissements sont classés en zone d'éducation prioritaire, ce qui devrait, contrairement à ce que l'on constate, justifier un sur investissement, propice à compenser ces inégalités. C'est un manque net de 859 millions d'euros pour nos écoles. Cette situation porte un nom : il s'agit de discrimination territoriale.

Le ministère fait mine de découvrir ce que ses politiques ont organisé dans notre département

Nous avons été sidéré·es par le mépris affiché par le Ministère pendant cette audience et nous sommes très en colère : le Ministère semble complètement découvrir la situation du 93. Le constat est sans appel et révoltant : il n'y a pas de continuité d'état dans notre département. Les maigres engagements de Nicole Belloubet, ministre de l'éducation en 2024, (sur le bâti scolaire, les vies scolaires, les élèves allophones, les personnels médico-sociaux) étaient inconnus de la représentante du ministère qui nous a reçu·es.

Face à un tel mépris, l'intersyndicale a exprimé sa colère et a exigé d'être de nouveau reçue et de rouvrir les négociations avec le ministre lui-même. L'intersyndicale nationale, qui nous accompagnait lors de l'audience, a écrit au ministre dans la foulée du 12 mars pour exiger des réponses.

Pour se faire entendre, 1er acte : boycott des CSA école/collège, 2e acte : grève massive le 31 mars !

Dans ces conditions, siéger en CSA-SD collège à la DSDEN 93 et participer à une parodie de dialogue social serait une trahison pour nos collègues mobilisé·es depuis 2 ans. Pour les écoles, siéger dans une instance qui vient piétiner l'école est inenvisageable. C'est en effet par une lutte acharnée avec le Ministère que nous finirons par arracher un plan d'urgence pour notre département.

La prochaine étape de notre mobilisation pour l'école publique dans le 93 sera celle du 31 mars : nous devons être massivement en grève pour exiger mieux pour notre département.

Nous appelons l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation, les AESH du département à se réunir et à construire les bases d'un rapport de force qui nous mènera face au ministre avant la fin de l'année scolaire.

Nous appelons les parents d'élèves à soutenir ce mouvement et à rejoindre les cortèges de cette mobilisation.

Toutes et tous en grève et dans la rue le 31 mars !